
Lu sur Localtis.info : « Les futurs collèges numériques confortés par les RIP »

[Article de P.Parmantier paru le 15 septembre 2015 sur Localtis.info](#)

Localtis.info EXTRAITS

[Alors que la ministre de l'Education nationale vient récemment d'exprimer sa volonté de voir 100% des collèges engagés dans le plan numérique pour l'éducation d'ici la rentrée 2018, les départements ayant financé un réseau d'initiative publique (RIP) de première génération sur leur territoire semblent plutôt en position favorable sur le taux connexion de leurs établissements d'enseignement secondaire.]

[C'est du moins ce que révèle le recensement des établissements scolaires connectés (haut et très haut débit) effectué par l'opérateur d'infrastructures numériques Axione sur les RIP dont il assure l'exploitation et la commercialisation. 600 établissements sur un total de 960 seraient déjà connectés en haut et très haut débit parmi les collèges et lycées, publics et privés, situés dans 12 des 14 territoires opérés par Axione, soit environ 10% du territoire national (1).]

[On relèvera également que le taux de connectivité dans ces territoires friserait les 100% si ne manquaient pas à l'appel bon nombre d'établissements d'enseignement privés, connectés à des niveaux plus limités soit en raison des choix de tracés initiaux des réseaux de collecte, soit en raison d'une moindre mobilisation des établissements sur le sujet. Un décalage que la plupart des collectivités territoriales s'efforcent progressivement de réduire. A titre d'exemple, dans le cas du réseau Amplivia en Rhône-Alpes (hors des RIP Axione), le raccordement des établissements scolaires s'effectue à partir d'un groupement de commandes réunissant les établissements du secteur public qui pourra ultérieurement s'ouvrir aux établissements scolaires privés.]

(1) Ces réseaux d'initiatives publics sont : Aftim (Ardèche/Drôme), Axione Limousin, 17 Numérique (Charente-Maritime), Hautes-Pyrénées Numérique, Lotim (Loire), Mélisa (Maine-et-Loire), Nivertel (Nièvre), Quimper Communauté Télécom,

Sartel (Sarthe), SPTH (Pau), Tours Métropole Numérique, Vaucluse Numérique. Les établissements du Finistère et la communauté de l'agglomération havraise ne sont pas pris en compte, tout comme ceux de l'Aisne, 15e territoire récemment passé en gestion chez l'opérateur (le 24 juillet dernier).

En savoir plus :

- [Lire le communiqué de presse d'Axione du 1er septembre 2015](#)
- [Lire la présentation du réseau RELIEF en Limousin](#)
- [Lire la présentation du datacenter pédagogique FLOCCUS en Limousin](#)

Les RIP Axione accélèrent le développement des usages numériques dans les collèges et les lycées



A l'occasion du Plan de l'Ecole Numérique présenté le 7 mai dernier par le gouvernement, Axione fait le point sur le raccordement en haut et très haut débit

des établissements scolaires sur les territoires où elle opère un RIP. Déjà plus de 600 collèges et lycées sont désormais connectés sur les réseaux Axione et bénéficient ainsi d'une qualité et d'une sécurité de connexion permettant de mettre en œuvre des usages numériques innovants.

Le Plan du Numérique à l'Ecole fera sa rentrée en septembre 2015

Le 7 mai dernier, François Hollande a dévoilé le Plan numérique pour l'éducation pour lequel 1 milliard d'euros sur trois ans vont être investis. La première étape consistera à connecter 500 écoles et collèges dès 2015, permettant ainsi à plus de 70 000 élèves et 8 000 enseignants d'expérimenter dès la rentrée prochaine de nouvelles formes d'enseignement et d'apprentissage grâce au numérique. Ils se verront dotés d'équipements mobiles et de ressources numériques. Toujours selon le communiqué officiel, 60 départements ont, d'ores et déjà, formellement exprimé leur soutien à cette expérimentation. 17 autres départements ont indiqué leur volonté de s'engager dans la même démarche. La

généralisation du Plan à l'ensemble des établissements scolaires est prévue pour la rentrée 2016.

Programme « Ecoles connectées »

En 2014, le secrétariat d'Etat au numérique avait mobilisé le plan France Très Haut Débit pour fournir une solution dédiée de raccordement rapide des établissements scolaires (écoles, collèges, lycées), notamment les moins bien desservis. Le programme avait permis de sélectionner 56 offres d'accès proposées par 18 opérateurs différents. Près de 8 000 établissements sont éligibles à un soutien financier pour accéder à ces offres. L'opération qui prenait fin le 31 décembre 2014 a été prolongée d'une année.

La fibre optique libère le champ des usages numériques

L'arrivée de la fibre optique dans les écoles modifie sensiblement et progressivement les usages scolaires et péri-scolaires (voire extrascolaires) : la visioconférence, les applications multimédia sur des serveurs distants comme sur les ENT (Espaces Numériques de Travail), l'utilisation de médias enrichis (manuel, jeux...), la réalisation d'un blog de classe, l'organisation de réunions de coordination pédagogique entre enseignants deviennent dès lors accessibles aux enseignants comme aux élèves.

Mais les lieux d'enseignement sont gourmands en débits et seules les technologies SDSL ou fibre optique peuvent réellement répondre aux besoins de ces établissements. *« C'est le rôle d'un opérateur d'opérateur comme Axione et des collectivités déléguées d'interroger les établissements scolaires sur leurs besoins. L'objectif : fournir le meilleur niveau de débits qui soit afin de faire vivre les usages numériques d'aujourd'hui et de demain. Cette approche concertée et d'anticipation est indispensable pour optimiser le raccordement des établissements scolaires au réseau THD ainsi que le câblage interne des bâtiments »*, souligne Eric Jammaron, directeur du Pôle Concessions.

Plus de 600 collèges et lycées déjà raccordés en HD et THD

Axione a recensé le nombre de collèges et de lycées – publics et privés – connectés au haut et très haut débit sur les territoires de 12 RIP*. Il ressort de l'enquête que 9 RIP ont, d'ores et déjà, raccordé au moins la moitié – voire la totalité – des collèges présents sur leur territoire respectif. Concernant les lycées, on observe que 8 des RIP interrogés ont raccordé la moitié voire 100% des lycées.

(*) ADTIM, Axione Limousin, 17 Numérique, Hautes-Pyrénées Numérique, Lotim, Mélisa, Nivertel, Quimper Communauté Télécom, Sartel, SPTH, Tours Métropole Numérique, Vaucluse Numérique.

LES CHIFFRES

- Parmi les 626 collèges sur les territoires observés, 411 collèges sont raccordés en haut et très haut débit. Soit plus de 65% des collèges. Le taux est de 100% sur les territoires de 17 Numérique, ADTIM, Vaucluse Numérique et Nivertel.
 - Parmi les 337 lycées sur les territoires observés, 193 lycées sont raccordés en HD et THD. Soit 57% des lycées. Le taux est de 100% sur les territoires de ADTIM et Axione Limousin.
- Ces collèges et lycées sont pour la plupart raccordés via de la fibre optique.

Mais cette première étape consistant au raccordement des établissements ne suffit pas à la mise en place de la grande école numérique qu'appelle de ses vœux le Gouvernement. C'est pourquoi Axione et ses filiales ont choisi dès le départ d'accompagner les collèges et les lycées dans la conception et la mise en oeuvre de leurs usages multimédia. *« Sans des débits suffisamment puissants et stables les établissements scolaires ne peuvent développer des usages multimédia répondant aux besoins des enseignants et des élèves mais aussi des administratifs et des parents d'élèves. On ne doit pas limiter le raccordement numérique des écoles à des questions techniques et financières. En effet, la démarche qui consistera, dans les années à venir à remplacer les tableaux noirs et les livres scolaires par des tableaux numériques interactifs et des tablettes doit être une démarche de progrès pour proposer de nouvelles pratiques pédagogiques innovantes et diversifiées »*, explique Eric Jammaron.

Les RIP profitent au développement des usages numériques à l'école

Sur les territoires des RIP opérés par Axione et ses filiales, on observe plusieurs exemples d'usages numériques développés grâce au raccordement en fibre optique des établissements scolaires.

Dans le Limousin, c'est le projet RELIEF, Réseau limousin d'enseignement et de formation piloté par la Région et le Syndicat mixte Dorsal qui illustre l'importance du raccordement en haut débit (plus de 20 mégabits par seconde) des établissements pour permettre le développement d'usages et de services. Depuis janvier 2010, le réseau RELIEF relie l'ensemble des lycées, des centres de formation et des IFSI du Limousin en fibre optique grâce à Axione Limousin, délégataire du RIP Dorsal. Au-delà de ces raccordements, RELIEF comporte un volet services et usages qui vise à promouvoir le développement et l'accompagnement de dispositifs innovants d'apprentissage : formation et enseignement à distance, diffusion en streaming de contenus (sans téléchargement), téléphonie par IP, développement d'ENIT, visioconférence...

Autre illustration de projet innovant développé grâce au haut débit,

celui de la WebTV des Jeunes Reporters Numériques du Limousin. En avril dernier, le Ministère de la ville, de la jeunesse et sports, la Région Limousin et l'association « Le 400 » ont lancé le portail Jeunes Reporters Numériques (www.jeune-reporter-numerique.com), plateforme qui rassemble des contenus numériques faits par les jeunes et pour les jeunes, de 7 à 25 ans, partout en Limousin. Le Syndicat mixte DORSAL et Axione Limousin suivent de près cette initiative, qui ouvre de nouvelles opportunités pour développer les usages des réseaux numériques. Outil de partage, à toutes les étapes de la création d'un contenu numérique, le site qui fonctionne à la manière d'un réseau social donne des bases aux jeunes limousins, pour progresser dans le domaine des médias. La WebTV est intégrée au projet global des Jeunes Reporters Numériques, qui comprend notamment l'apprentissage de la production multimédia dans un studio professionnel mis à disposition par Le 400 : écriture, techniques de cadrage et de captation, gestion de contenus sur le web...

Le Très Haut Débit répond à des enjeux à la fois éducatif et citoyen

Enquête Caisse des Dépôts / Ministère de l'Education Nationale sur les besoins en débit des établissements

Comme le souligne les premiers éléments de l'étude, doter les écoles du haut ou très haut débit relève d'un double enjeu :

- éducatif car il s'agit d'apprendre aux enfants à utiliser les outils numériques dès le plus jeune âge,
- citoyen car il s'agit de les rendre avisés et éclairés dans l'usage de ces nouvelles technologies.

A l'appui du schéma ci-dessous, l'étude s'attache à démontrer qu'un besoin de débit important est nécessaire, quelle que soit la taille des lieux d'enseignement, l'école primaire ne faisant pas exception à la règle. Elle souligne par ailleurs que certains usages scolaires et périscolaires en croissance ne pourront se faire qu'avec un raccordement en fibre optique.

Enfin, signalons que la Caisse des Dépôts construit actuellement un observatoire technique et financier (livrable fin 2015) qui vise à décrire les meilleures conditions et le coût d'un collègue connecté.

Les besoins en débit



Une « grande » école
(5 niveaux et 2 classes par niveau)
• 100 Mbit/s en réception
• 45 Mbit/s en émission.



Une école « moyenne »
(3 niveaux et 1 classe par niveau)
• 35 Mbit/s en réception
• 20 Mbit/s en émission.



Une « petite » école
(1 à 3 classes)
• 15 Mbit/s en réception
• 15 Mbit/s en émission.

En savoir plus

- Plan numérique pour l'école : communiqué (7 mai 2015) du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- Dossier #Ecole numérique aujourd'hui et demain : restitution des résultats de la concertation nationale sur le numérique pour l'éducation

Le 10 juin : Colloque Mission Ecoter « Du scolaire à l'extra-scolaire, quelle cohérence pour les politiques numériques des collectivités ? »

**MISSION
ECOTER**

[Programme et inscriptions en ligne »](#)

Aujourd'hui, les équipements et les ressources numériques offrent de nouvelles possibilités pour créer un continuum d'apprentissage et d'expression – en classe, hors la classe, à domicile – mais aussi dans les espaces publics numériques, les lieux de culture et de patrimoine, les lieux de loisirs et de création. De démocratiser

l'accès aux savoirs et à la culture, de réduire les inégalités sociales, de former aux compétences numériques et à la e-citoyenneté, les enjeux sont multiples pour permettre à chaque enfant de réussir dans son parcours personnel, de s'épanouir dans la société.

Le numérique implique bien évidemment d'investir dans les équipements et les ressources (services en ligne, logiciels et contenus), mais aussi de reconsidérer les différentes formes de médiation. Ainsi les collectivités sont impliquées à plusieurs titres, tant auprès des enseignants et plus largement de la communauté éducative dans la mise en œuvre et l'accompagnement des projets éducatifs, que dans les activités péri et parascolaires qui participent à la formation et à l'épanouissement personnel de chaque enfant.

Dans ce contexte, la question des politiques numériques des collectivités autour de l'enfant est posée : peuvent-elles être traitées séparément, doivent-elles être considérées dans un ensemble plus global, centrées sur l'enfant et son évolution au sein des activités scolaires et extrascolaires ? Quel rôle les collectivités peuvent-elles jouer auprès des équipes éducatives et des familles ? Ce colloque propose de faire le point sur l'ensemble des actions portées par les collectivités dans la mise en place de nouvelles médiations numériques autour du parcours de l'enfant, de l'école au lycée en passant par les différents lieux de culture et de connaissances.